

ARRÊTÉ n° Arr20231026-070
Portant réglementation temporaire de l'utilisation de l'Etang Communal
Du vendredi 27 octobre au dimanche 29 octobre 2023

Le Maire de la Commune de CETON (Orne),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

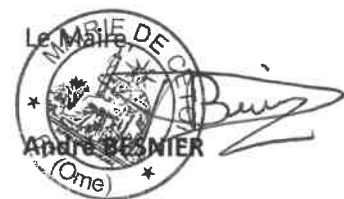
VU la demande de l'Amicale des Pêcheurs de l'Etang de Ceton,

CONSIDÉRANT qu'il convient de réglementer l'utilisation de l'Etang Communal du vendredi 27 octobre au dimanche 29 octobre 2023 en vue de l'Enduro organisé au profit du Téléthon,

ARRÊTE

- Article 1^{er}** - L'étang sera exclusivement réservé aux participants de l'Enduro organisé au profit du Téléthon par l'Amicale des Pêcheurs de l'Etang de Ceton, du **vendredi 27 octobre 19h00 au dimanche 29 octobre 2023 16h00**.
- Article 2** - Monsieur le Maire ainsi que tout agent de la force publique sont chargés en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera publiée au lieu d'affichage habituel.

Fait à CETON, le 26 octobre 2023



Affiché le **27 octobre 2023**